

NOUVEL APPEL DE CANDIDATURES POUR INSCRIPTION SUR LA LISTE DES ARBITRES

En vertu de l'article 77 du *Code du travail*, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dresse annuellement une liste d'arbitres de griefs après consultation du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) visé à l'article 12.1 de la *Loi sur le ministère du Travail*. Pour ce faire, il doit s'assurer que la liste est constituée de personnes impartiales, compétentes et disponibles.

En effet, les arbitres de griefs et de différends sont les personnes désignées par les parties à une convention collective de travail ou, à défaut d'accord, nommées par le Ministre, en vue de régler de façon finale toute mésentente relative à l'interprétation ou à l'application d'une convention collective ainsi qu'à la négociation ou au renouvellement de celle-ci. De plus, l'élargissement du champ de compétence des arbitres leur donne désormais le pouvoir d'interpréter des droits et obligations substantiels prévus par les lois sur l'emploi et contenus implicitement dans chaque convention collective.

Afin de garantir la relève et le renouvellement du corps arbitral, notamment en assurant une meilleure représentation des femmes dans la profession, le CCTM lance un nouvel appel de candidatures en vue de recommander au ministre du Travail la nomination de spécialistes en relations du travail pour agir à titre d'arbitres de griefs et de différends dans diverses régions.

C'est avec plaisir que nous vous informons que l'appel de candidatures peut être consulté en ligne sur le site du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Secteur du Travail : www.travail.gouv.qc.ca). Nous vous invitons à diffuser cette information aux personnes susceptibles d'être intéressées à exercer une telle fonction.

La période de réception des candidatures s'étend **du 15 novembre au 10 décembre 2021**.

Pour toutes précisions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la personne responsable :

M^e François Lamoureux, président
Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre
Bureau 17.100
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (QC) H2Z 1W7
(514) 873-5068